

## 1. IDENTIFICATION

<b>Nom du produit</b>	Ultra Tide® Détergent à lessive
<b>Code(s) du produit</b>	5-80
<b>Identificateur de produit</b>	96733935_PROF_NG
<b>Type de produit</b>	Produit fini - usage professionnel uniquement
<b>Utilisation recommandée</b>	Des Services de Blanchisserie.
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Utilisez seulement comme dirigé sur l'étiquette.
<b>Données du fournisseur de la fiche de sécurité</b>	Procter & Gamble Professional 1 P&G Plaza Cincinnati, Ohio 45202  Procter & Gamble Inc. P.O. Box 355, Station A Toronto, ON M5W 1C5  1-800-332-7787
<b>Courriel</b>	pgsds.im@pg.com
<b>Numéro d'appel d'urgence</b>	Transport (24 Heure) CHEMTREC - 1-800-424-9300 (États-Unis / Canada) or 1-703-527-3887 Mexique sans frais dans la campagne: 01-800-681-9531

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit est classifié sous 29CFR 1910.1200 (d) et le Règlement Canadien sur les Produits Dangereux comme suit:

<b>Catégorie de danger</b>	
<b>Toxicité aiguë - orale</b>	Catégorie 4
<b>Lésions oculaires</b>	Catégorie 2B
<b>Mot indicateur</b>	ATTENTION
<b>Mentions de danger</b>	Provoque une irritation des yeux Nocif en cas d'ingestion

### Pictogrammes de danger



<b>Conseils de prudence</b>	Se laver les mains soigneusement après manipulation
-----------------------------	---

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

**Conseils de prudence - Réponse** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin  
EN CAS D'INGESTION :  
Rincer abondamment à l'eau.  
Boire un ou deux verres d'eau  
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

**Conseils de prudence - Entreposage** Aucun

**Conseils de prudence - Élimination** Éliminer le contenu/récipient de façon conforme à la réglementation locale

**HNOC (danger non classé autrement)** Aucun

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Les ingrédients sont répertoriés selon 29CFR 1910.1200 Annexe D et l' Règlement Canadien sur les Produits Dangereux

Nom chimique	Synonymes	Secret commercial	No. CAS	% en poids
Carbonic acid sodium salt (1:2)	Carbonic acid sodium salt (1:2)	Oui	497-19-8	30 - 60
Silicic acid, aluminum sodium salt	Silicic acid, aluminum sodium salt	Oui	1344-00-9	10 - 30
Benzenesulfonic acid, mono-C10-16-alkyl derivs., sodium salts	Benzenesulfonic acid, mono-C10-16-alkyl derivs., sodium salts	Oui	68081-81-2	5 - 10
Carbonic acid disodium salt, compd. with hydrogen peroxide	Carbonic acid disodium salt, compd. with hydrogen peroxide	Oui	15630-89-4	3 - 7
Silicic acid, sodium salt	Silicic acid, sodium salt	Oui	1344-09-8	1 - 5
Sulfuric acid, mono-C14-18-alkyl esters, sodium salts	Sulfuric acid, mono-C14-18-alkyl esters, sodium salts	Oui	68081-98-1	1 - 5
Nonanoic acid, sulfophenyl ester, sodium salt (1:1)	Nonanoic acid, sulfophenyl ester, sodium salt (1:1)	Oui	91125-43-8	1 - 5
Heptadecanol, hydrogen sulfate, branched, sodium salt	Heptadecanol, hydrogen sulfate, branched, sodium salt	Oui	343978-15-4	1 - 5
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), alpha-sulfo-omega-hydroxy-, C10-16-alkyl ethers, sodium salts	Poly(oxy-1,2-ethanediyl), alpha-sulfo-omega-hydroxy-, C10-16-alkyl ethers, sodium salts	Oui	68585-34-2	1 - 5
Hexadecanol, hydrogen sulfate, branched, sodium salt	Hexadecanol, hydrogen sulfate, branched, sodium salt	Oui	343978-24-5	0.5 - 1.5
Glycine, N,N-bis[2-[bis(carboxymethyl)amino]ethyl]-, sodium salt (1:5)	Glycine, N,N-bis[2-[bis(carboxymethyl)amino]ethyl]-, sodium salt (1:5)	Oui	140-01-2	0.1 - 1

**Renseignements complémentaires** Concentrations réelles retenues à titre de secret d'affaires conformément à la HPR Canadienne

### 4. PREMIERS SOINS

**Mesures de premiers soins pour les différentes voies d'exposition**

<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer abondamment à l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux si l'irritation persiste.
<b>Contact avec la peau</b>	Rincer abondamment à l'eau. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche. Boire un ou deux verres d'eau. NE PAS faire vomir. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
<b>Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés</b>	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

#### **F. Indication de soins médicaux immédiats et de traitement particulier, le cas échéant**

<b>Notes au médecin</b>	Traiter en fonction des symptômes.
-------------------------	------------------------------------

### **5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Poudre chimique, CO2, mousse antialcool ou pulvérisation d'eau.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Aucun.
<b>Danger particulier</b>	Aucun connu.
<b>Équipement de protection particulier pour les pompiers</b>	Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.
<b>Dangers particuliers associés au produit chimique</b>	Aucun.

### **6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL**

#### **Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

<b>Précautions personnelles</b>	Utiliser un équipement de protection personnelle. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
<b>Conseils pour les services d'intervention d'urgence</b>	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

#### **Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage**

<b>Méthodes de confinement</b>	Empêcher la formation d'un nuage de poussière. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination. Éliminer conformément à la réglementation locale.

### **7. MANUTENTION ET STOCKAGE**

#### **Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

<b>Conseils sur la manutention sécuritaire</b>	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Conserver hors de la portée des enfants.
--	---

#### **Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**

**Conditions d'entreposage** Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

**Produits incompatibles** Aucun connu.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

**Directives relatives à l'exposition** .

Nom chimique	No. CAS	Alberta	Québec	Ontario TWAEV	Colombie-Britannique
Silicic acid, aluminum sodium salt	1344-00-9			TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 1.0 mg/m <sup>3</sup>

Pas de lignes directrices d'exposition pertinentes pour d'autres ingrédients

### Contrôles de l'exposition

#### **Mesures techniques**

**Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:**  
S'assurer une ventilation adéquate

**Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):**  
Lorsque cela est raisonnablement faisable, la ventilation doit se faire par aspiration aux postes de travail et il doit y avoir une extraction générale convenable

### Équipement de protection individuelle

#### **Protection des yeux**

**Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:**  
Aucun équipement de protection particulier requis

**Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):**  
Utilisez des lunettes de protection

#### **Protection des mains**

**Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:**  
Aucun équipement de protection particulier requis

**Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):**  
Gants de protection

#### **Protection de la peau et du corps**

**Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:**  
Aucun équipement de protection particulier requis

**Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):**  
Porter un vêtement de protection approprié

#### **Protection respiratoire**

**Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:**  
Aucun équipement de protection particulier requis

**Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):**  
Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**État physique** Solide

<b>Aspect</b>	blanc poudre	
<b>Odeur</b>	Parfum	
<b>Seuil olfactif</b>	Aucun renseignement disponible	
<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarque</u>
<b>pH</b>	10 - 11.5	(as 1% solution)
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Point d'ébullition / intervalle d'ébullition</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Point d'éclair</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		
<b>Limite supérieure d'inflammabilité</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Pression de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Densité de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Densité relative</b>	0.55	
<b>Solubilité dans l'eau</b>	100%	
<b>Coefficient de partage : n-octanol/eau</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Température de décomposition</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Viscosité</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Teneur en COV (%)</b>	Produits conformes aux règlements de l'État fédéral et des États-Unis pour la teneur en COV des produits de consommation	

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité</b>	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
<b>Stabilité</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
<b>Réactions dangereuses</b>	Aucun dans des conditions normales de traitement.
<b>Conditions à éviter</b>	Aucun dans des conditions normales de traitement.
<b>Matières incompatibles</b>	Aucun en particulier.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Renseignements sur le produit

#### **Informations sur les voies d'exposition probables**

<b>Inhalation</b>	Aucun effet connu.
<b>Contact avec la peau</b>	Aucun effet connu.
<b>Ingestion</b>	Peut être nocif en cas d'ingestion.
<b>Contact avec les yeux</b>	Irritant pour les yeux.

#### **Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

<b>Toxicité aiguë</b>	Peut être nocif en cas d'ingestion.
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Aucun effet connu.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Irritant pour les yeux.
<b>Sensibilisation de la peau</b>	Aucun effet connu.
<b>Sensibilisation des voies</b>	Aucun effet connu.

<b>respiratoires</b>	
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Aucun effet connu.
<b>Effets neurologiques</b>	Aucun effet connu.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Aucun effet connu.
<b>Toxicité pour le développement</b>	Aucun effet connu.
<b>Tératogénicité</b>	Aucun effet connu.
<b>STOT - exposition unique</b>	Aucun effet connu.
<b>STOT - exposition répétée</b>	Aucun effet connu.
<b>Effets sur les organes cibles</b>	Aucun effet connu.
<b>Danger par aspiration</b>	Aucun effet connu.
<b>Cancérogénicité</b>	Aucun effet connu.

### Renseignements sur les composants

Nom chimique	No. CAS	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Carbonic acid sodium salt (1:2)	497-19-8	2800 mg/kg bw	> 2000 mg/kg bw (US EPA 16 CFR 1500.40)	-
Silicic acid, aluminum sodium salt	1344-00-9	> 10000 mg/kg bw (//OECD 401)	> 5000 mg/kg bw (//OECD 402)	> 2.08 mg/L air (//OECD 403)
Carbonic acid disodium salt, compd. with hydrogen peroxide	15630-89-4	893 mg/kg bw (US EPA 1984)	> 2000 mg/kg bw (US EPA)	-
Silicic acid, sodium salt	1344-09-8	3400 mg/kg bw (OECD 401)	> 5000 mg/kg bw	-
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), alpha-sulfo-omega-hydroxy-, C10-16-alkyl ethers, sodium salts	68585-34-2	>2001 mg/kg	-	-
Glycine, N,N-bis[2-[bis(carboxymethyl)amino]ethyl]-, sodium salt (1:5)	140-01-2	> 5000 mg/kg bw (OECD 401)	> 2000 mg/kg bw (OECD 402)	-

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Le produit ne devrait pas être dangereuse pour l'environnement.

<b>Persistance et dégradation</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Mobilité</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Autres effets nocifs</b>	Aucun renseignement disponible.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes de traitement des déchets

<b>Déchets de résidus/produits inutilisés</b>	L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.
<b>Emballage contaminé</b>	L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Codes Californie déchets dangereux<sup>331</sup>  
(non-ménage de réglage)

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Non réglementé

**IMDG** Non réglementé**IATA** Non réglementé**15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION****Réglementations fédérales des Etats-Unis****SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

**CERCLA**

Ce matériau, tel que proposé, contient une ou plusieurs substances répertoriées comme des substances dangereuses par le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302).

Nom chimique	No. CAS	Quantités à déclarer de substances dangereuses	Quantités à déclarer de substances très dangereuses	CERCLA/SARA 302 TPQ
Sodium hydroxide (Na(OH))	1310-73-2	1000 lb	-	

**Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)**

Ce produit ne contient aucune substance reconnue comme un polluant de l'air dangereux (HAPS) sous la section 112 des amendements du Clean Air Act de 1990

**Loi sur la qualité de l'eau**

Ce produit contient les substances suivantes qui sont répertoriées comme polluants selon le Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

Nom chimique	No. CAS	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Sodium hydroxide (Na(OH))	1310-73-2	1000 lb	-	-	X

**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit n'est pas assujéti à l'avertissement d'étiquetage en vertu de la Californie Proposition 65.

**Réglementations des Etats**

Nom chimique	No. CAS	Massachusetts
Sulfuric acid sodium salt (1:2)	7757-82-6	X

Nom chimique	No. CAS	Pennsylvanie
Sulfuric acid sodium salt (1:2)	7757-82-6	X
Sodium hydroxide (Na(OH))	1310-73-2	X

**Inventaires internationaux****ÉTATS-UNIS**

Tous les composants ajoutés intentionnellement de ce produit (s) sont répertoriés dans l'inventaire TSCA des États-Unis.

**Canada**

Ce produit est en conformité avec la LCPE pour l'importation par P&G.

**Légende**

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LCPE - Loi canadienne sur la protection de l'environnement

**16. AUTRES INFORMATIONS**

<u>HMIS Ratings</u>	<u>HMIS Ratings</u>
Risque pour la santé	1
Inflammabilité	1
Danger physique	0
Risque pour la santé	1
Inflammabilité	1
Instabilité	0

Date d'émission : 26-mars-2015

Date de révision : 14-mai-2018

**Avis de non-responsabilité.**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette Fiche de sécurité, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

**Fin de la fiche de données de sécurité**